



Parc national
du Mercantour

MERCANTOUR

LE JOURNAL DU PARC NATIONAL OCTOBRE 2019



COUP DE COEUR **2**

LE PARC EN ACTIONS **4**

DOSSIER 40 ANS DU PARC **10**

UN PARC, DES HOMMES **18**

COUP DE COEUR **22**

À LA LOUPE **24**

LE CARNET DU NATURALISTE **26**

SCIENCES ET NATURE **28**

EN CHEMIN **30**

C'EST LA RÉCRÉ **31**



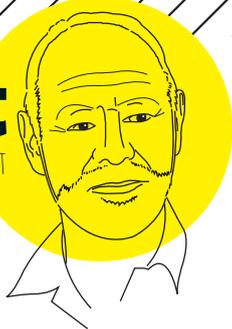




“SYMBOLE”

Le bouquetin des Alpes vit en haute montagne, équilibriste agile et précis grâce à ses sabots antidérapants. Autre caractéristique notable : ses cornes imposantes. Chez le mâle, elles peuvent mesurer jusqu'à 1 mètre. Grâce aux réintroductions, il est désormais bien présent dans le Parc. Un beau succès.

PHOTO E. JUPPEAUX



MOULIN DE LA BARLATTE

LE RENOUVEAU DE CHÂTEAUNEUF

2019, une année spéciale s'il en est puisque ce sont les 40 ans du Parc national du Mercantour ! 40 ans de passion et d'engagement, de lutte et d'émerveillement, cela valait bien un format spécial pour vous retracer ces 40 ans d'aventures humaines et naturalistes... Depuis sa création par décret ministériel du 18 août 1979 après des années de tractations, le Parc national n'a cessé d'évoluer et de grandir grâce à l'implication de ses agents, aux partenariats forts avec les communes, les socioprofessionnels, mais aussi grâce à l'adhésion des habitants du Mercantour. Petites actions ou projets d'envergure, les exemples multiples d'une réussite collective parlent d'eux-mêmes avec le retour d'espèces emblématiques, l'inventaire de plus de 11 000 espèces animales et végétales, des sites naturels et archéologiques majeurs protégés, 30 années de collaboration transfrontalière, des projets de développement local et durable... Je vous souhaite de découvrir ces 32 pages d'archives, d'histoires, de témoignages, de chiffres et de dates clés avec autant de plaisir que moi. Bonne lecture à tous !

Christophe Viret

Directeur du Parc national
du Mercantour



C. Dentz/PNM



L. Scheyer/PNM

Comment revitaliser Châteauneuf d'Entraunes qui se mourait au début des années 1980? Grâce au projet « du blé au pain » mis sur pied, en 1983, par le Parc national, en partenariat avec la mairie et l'association Garderen Casteu nou. En quelques années, les trois volets principaux se sont concrétisés : restaurer le moulin de la Barlatte, alors en ruine, tout en préservant oiseaux et chauves-souris présents dans le bâti, remettre en fonction le four du village et réinstaller de jeunes agriculteurs. Cinq ans plus tard, les premières promenades accompagnées sont organisées sur le site de la Barlatte et, depuis 1998, la fête du moulin attire chaque année de nombreux participants. Un bel exemple, toujours d'actualité, de projets conjuguant protection des patrimoines naturel et culturel, et maintien d'activités économiques. ▶



TÉTRAS-LYRE

RETOUR SPECTACULAIRE

Laissez-les tranquilles, ils prospèrent ! Depuis la mise en place en 2013 d'une zone de quiétude hivernale à Sanguinière, les tétras-lyres se sont réapproprié le secteur et affichent des effectifs en hausse. Matérialisée par des cordages et des fanions, la zone de quiétude de 50 hectares est très bien respectée par les randonneurs à ski et à raquettes qui sont déviés sur un itinéraire alternatif. Première zone de quiétude à être instituée dans le Mercantour, Sanguinière a servi d'exemple et essaimé ailleurs. Actuellement, le Parc en compte 8 au total. ▶

8 000

C'est le nombre moyen de personnes qui visitent chaque année la Maison du Parc de Valberg. Ouverte à l'année, cette structure implantée depuis les années 1980 au cœur de la station voit défiler enfants – de la vallée et d'ailleurs, venus en classes de découverte – et visiteurs en vacances. Afin de faire découvrir la nature de manière ludique et didactique, une multitude d'ateliers, de jeux et d'outils pédagogiques ont été inventés sur place grâce à la grande créativité du personnel. Devenue une référence en matière d'éducation à l'environnement, elle transmet son savoir-faire aux autres maisons du Parc. Quant au bâtiment d'accueil, il va être entièrement revu, dans le cadre d'un projet en cours de réalisation, en partenariat avec le département et la commune. ▶



J.-L. Cossat / PNM

VÉSUBIE



J. Blanc

TÉTRAS-LYRE

43 ans de suivi

Le vallon de Salèse est l'un des deux plus anciens sites de référence pour l'espèce dans les Alpes. C'est ici que les premières techniques de recensement ont été mises au point, à partir de 1976. Ce suivi au long cours montre une belle stabilité de la population, en densité comme en taux de reproduction. Une bonne nouvelle pour le tétras-lyre, qui trouve là des conditions naturelles optimales, confortées par la mise en place l'été de pratiques pastorales favorables à l'espèce.

FORÊTS ANCIENNES

UN TRÉSOR PRÉSERVÉ

Avec 20 000 hectares de forêts en zone cœur, le Mercantour est bien doté par rapport aux autres parcs nationaux de montagne. La priorité est de préserver les sapinières méditerranéennes et les forêts anciennes, bien représentées en Vésubie. Comment ? En les laissant librement évoluer, ce qui favorise la biodiversité très particulière liée aux vieilles forêts. Sur les peuplements exploités, il s'agit de prendre en compte les enjeux de protection de la faune et de la flore en adaptant les modes d'exploitation, par exemple en préservant le bois mort, les feuillus ou les vieux arbres. Tous ces objectifs sont mis en œuvre en partenariat avec l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts. ▶



A. Turpaud / PNM

VERDON 

LAC D'ALLOS

UN ACCUEIL EXEMPLAIRE

Comment assurer les meilleures conditions d'accueil sur l'un des sites les plus fréquentés du Parc national ? Par le déploiement d'une équipe du Parc dédiée, sur place, et par une série de travaux, lancés dès les années 1990 par la commune d'Allos en collaboration étroite avec le Parc. Le parking du Laus a ainsi été entièrement réaménagé et ses sanitaires dotés d'un système d'assainissement performant. À cela s'est ajoutée une régulation de l'accès des véhicules l'été, et la mise en place d'un parking de déstagement à l'aval, au lieu-dit La Cluite. Parallèlement, le sentier du tour du lac d'Allos a été entièrement restauré en utilisant les techniques anciennes de la pierre sèche, à la fois durables et respectueuses du site. Il a fallu neuf ans pour remodeler les 3,6 km de ce sentier, inauguré en 2014. Un véritable ouvrage d'art ! ▶



E. Je Bouëtiller / PNM

PRATIQUES AGRICOLES

FAUCHE RELANÇÉE

Plus intéressante en termes de biodiversité que le pâturage qui favorise certaines plantes au détriment d'autres, la pratique de la fauche a été relancée depuis une dizaine d'années sur des parcelles en cœur de Parc à Champ Richard, sur la commune d'Allos. Propriétaire de ces 3 hectares de prés qu'il met à disposition gratuitement, le Parc a fait préparer le terrain par épierrage et homogénéisation du sol pour faciliter le travail mécanisé. ▶

ROYA



1 000 m

C'est le dénivelé couvert par chaque transect Orchamp, l'Observatoire des relations climat-homme-milieu agrosylvopastoraux du massif alpin, piloté par la Zone atelier Alpes. Son objectif est de mettre en évidence sur le long terme les effets du changement climatique et ceux liés aux activités humaines. Tous les 200 m de dénivelé, une placette de 30 m de côté est définie. Celle-ci sera suivie tous les cinq ans par des spécialistes (végétation, sol...). Le premier site du Mercantour a été établi à Tende, en 2017. Deux autres se sont ajoutés depuis, en Tinée.



M.F. Lecaër / PNM

GRAVURES DU MONT BEGO

UN DISPOSITIF TAILLÉ SUR MESURE

Unique en son genre, le site archéologique des vallées des Merveilles et de Fontanalba bénéficie depuis quarante ans d'une gestion spécifique commune à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et au Parc national. Pour garantir la conservation des gravures, la surveillance, assurée par le Parc, et la réglementation se sont renforcées au fil des décennies. Avec le classement du site au titre des Monuments historiques en 1989, une zone réglementée a été mise en place pour interdire le libre accès au public. En contrepartie sont nées les visites guidées, encadrées par des accompagnateurs en montagne titulaires de l'agrément « Merveilles », renouvelé chaque année. Depuis 2018, un projet de rénovation du dispositif d'accueil du public s'est engagé. Il prévoit la refonte des aménagements destinés aux visiteurs (panneaux, supports...) et de leurs contenus. ▶



P. Richard

UBAYE



P. Arson / PNM

SUIVI

Réseau gypaète Mercantour

500 observateurs environ font partie de ce réseau. Ces bénévoles participent activement au suivi du « casseur d'os » sur le terrain, en transmettant leurs observations et photos aux agents du Parc. Né en 2010 en Ubaye – la vallée où le premier couple de gypaètes barbus s'est réinstallé dans les Alpes du Sud –, ce réseau d'observateurs s'est progressivement étoffé, puis étendu à l'ensemble du Parc. Actuellement, il contribue à hauteur d'environ 70 % au nombre d'observations collectées sur le gypaète, ce qui permet un suivi de qualité des oiseaux présents et de la reproduction des couples.



G. Laurent / PNM

REINE DES ALPES

SAUVETAGE ACCOMPLI

Réputé au XIX^e siècle pour l'abondance de ses chardons bleus, le vallon du Lauzanier a bien failli les voir disparaître. En cause, la cueillette excessive et le remplacement de la fauche par du pâturage, une pratique bien moins favorable à cette plante emblématique et protégée. La création du Parc national a permis d'inverser nettement la tendance. Dès les années 1980, le Parc a mis en place, en concertation avec les propriétaires et les éleveurs, des zones de mises en défens où le pâturage est soit interdit, soit reporté à la fin de l'été, ce qui laisse le temps aux chardons bleus de produire leurs graines. Affinées au fil des années, ces mesures de protection ont depuis porté leurs fruits : la population de reine des Alpes est aujourd'hui florissante et s'étend sur presque vingt hectares. Une réussite incontestable. ▶

TINÉE



GYPAÈTE BARBU

AUX PETITS SOINS DES POUSSINS

Chaque année, ils élèvent chacun un poussin jusqu'à l'envol : les deux couples de gypaètes barbus de Tinée, sur les cinq que comptent actuellement les Alpes du Sud, affichent une belle régularité. Pendant toute la période de reproduction, les agents du Parc assurent un suivi scientifique, contrôlant tous les quinze jours environ l'avancement des nichées. Parallèlement est définie autour de chaque nid une zone de protection spécifique appelée « zone de sensibilité majeure », où le survol comme les activités au sol sont interdits. Ainsi protégés de tout dérangement, les gypaètes peuvent couvrir tranquilles. ▶

VESTIGES MILITAIRES

UN CHANTIER BIEN FICELÉ

Au col de Gialorgues, au-dessus de Saint-Dalmas-de-Tende, près de quatre tonnes de barbelés et de piquets se sont envolées à la fin de l'été 2017. Évacués par hélicoptère, les cocons de ferrailles datant de la Seconde Guerre mondiale avaient été au préalable soigneusement préparés et ficelés lors d'un chantier bénévole organisé par le Parc et l'association Mountain Wilderness. Il a fallu deux journées de travail aux 23 participants, dont quatre détenus en fin de peine de la maison d'arrêt de Nice, pour venir à bout de ces ferrailles. Désormais, le site est nettoyé. ▶

PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE

Une coopération bien enracinée

1987

UN LIEN ANCESTRAL

Reliés par une histoire commune au sein des États de Savoie puis du royaume de Piémont-Sardaigne et par une tradition d'échanges via les cols, les parcs du Mercantour et de l'Argentera, nés à un an d'intervalle, ont scellé leur jumelage dès 1987. C'est l'année où eut lieu la première opération transfrontalière, un lâcher de bouquetins, suivie à partir de 1993 par la réintroduction du gypaète barbu, menée des deux côtés de la frontière. Signe de reconnaissance, le Conseil européen leur décerne conjointement en 1993 le « diplôme européen des espaces protégés », renouvelé trois fois depuis. ▶



M. Varesvuo / Biosphoto

LE CHIFFRE

21

millions d'euros. C'est le budget total alloué par l'Union européenne, principalement par le programme Alcotra, depuis le début de la coopération entre les deux parcs, pour mener à bien des programmes transfrontaliers. Sans cette dimension internationale, les fonds européens n'auraient pas été accordés à ce niveau. Depuis les années 2000, plusieurs programmes se sont ainsi succédé, permettant de réaliser de multiples actions dans des domaines variés, allant de la gestion et protection de la faune aux paysages, à l'éducation à l'environnement ou encore la valorisation du patrimoine culturel. Parmi les projets phares, on peut citer l'inventaire généralisé du vivant (ATBI, voir photo), la création du Grand Tour (une grande boucle touristique sur les deux parcs), l'entretien des sentiers, un portail internet commun dédié à la randonnée pédestre ainsi qu'un schéma d'itinérance transfrontalier, sans oublier des atlas transfrontaliers des patrimoines naturel et culturel. ▶



E. Minnieux/PNM

2013

ET LE PARC FUT !

En 2013, le GECT (Groupement européen de coopération territoriale) Parc européen Alpi Marittime-Mercantour voit le jour, entérinant une collaboration tissée au fil des années. Cette structure juridique transfrontalière, qui s'est dotée depuis 2018 d'un poste de salarié, porte des projets et entretient le lien transfrontalier, à travers notamment le portage de projets communs. Un président, un directeur, une assemblée d'élus : sa gouvernance est équitablement partagée entre France et Italie. ▶

2019 ET APRÈS

UNE COOPÉRATION TOUJOURS ACTIVE

Fer de lance des projets transfrontaliers, l'écotourisme continue d'être un domaine d'actions communes. Il a abouti à la signature conjointe en 2017 par les deux parcs de la Charte européenne du tourisme durable. Sur les thématiques scientifiques, deux programmes européens sont en cours : l'un sur le bouquetin, l'autre sur le changement climatique. Un autre projet transfrontalier, financé cette fois par Monaco, est consacré aux pollinisateurs sauvages (abeilles, bourdons...). À cela s'ajoute un programme européen de développement durable et écotouristique portant sur un vaste territoire, de la montagne à la mer : les Alpes de la Méditerranée. ▶

ÉCONOMIE

L'ÉCOTOURISME EN MARCHÉ

Aujourd'hui acteur incontournable du territoire en matière de tourisme durable, le Parc national s'est investi dans ce domaine en plusieurs temps.

2005-2010

LES PRÉMICES

Avec la nouvelle loi de 2006 sur les parcs nationaux, le développement local – et notamment le tourisme durable – devient une mission à part entière pour les parcs nationaux. Un an plus tôt, le Mercantour s'était déjà engagé dans une démarche d'écotourisme en signant pour la première fois la Charte européenne du tourisme durable (CETD), un label octroyé pour une durée de cinq ans.

2010-2013

LA MONTÉE EN PUISSANCE

Grâce au Plan intégré transfrontalier (PIT), un programme européen assorti d'importants financements, plusieurs projets se concrétisent entre 2010 et 2012. Parmi eux, le Grand Tour, une invitation à un voyage touristique transfrontalier. Cette carte commune aux territoires du Mercantour et du parc Alpi Marittime liste les sites naturels, culturels et d'intérêt à visiter ou à voir. Parallèlement, un portail de randonnées pédestres voit le jour et diverses actions contribuent à améliorer l'accessibilité du territoire, que ce soit en termes de mobilité douce, de transports en commun, ou en direction des personnes en situation de handicap (achat de joëlettes, aménagement de sentiers...). La signature, pour la deuxième fois, de la Charte européenne du tourisme durable se traduit par la mise en place d'un réseau de socioprofessionnels investis dans une démarche écotouristique. Piloté par le Parc, ce travail de fond aboutit à la création en 2012 de l'association Mercantour Écotourisme qui compte aujourd'hui 75 adhérents. Les acteurs du tourisme durable



C. Gourron



C. Gourron

Accueil en gîte, produits du terroir, randonnée... l'écotourisme sous toutes ses facettes.

bénéficient par ailleurs de projets financés par le Parc comme des voyages d'études dans la Garrotxa, en Catalogne, une région pionnière en matière de tourisme durable, des formations thématiques ou encore la création de séjours écotouristiques.

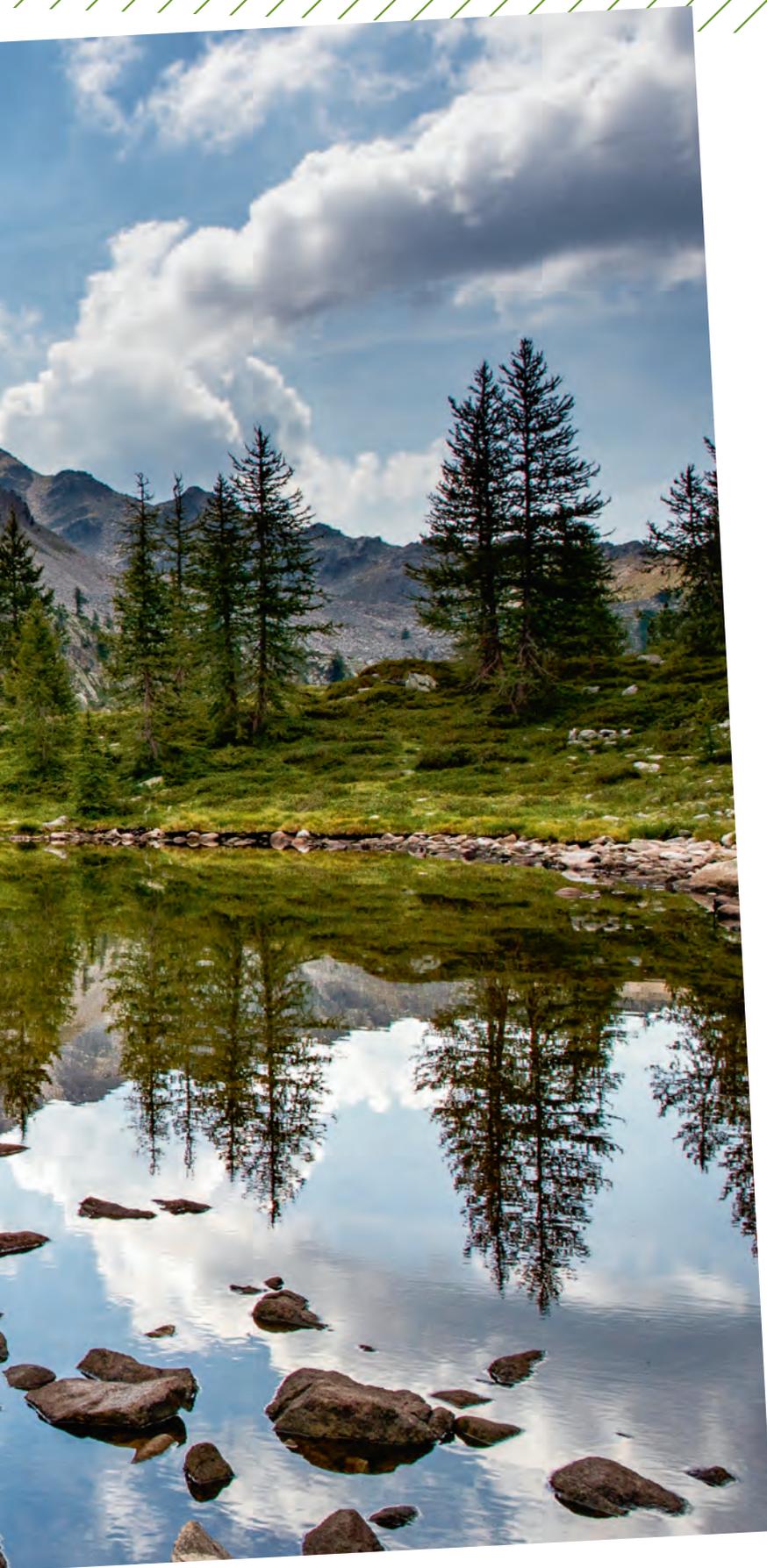
DEPUIS 2013

LE DÉPLOIEMENT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Réunis depuis 2013 dans une structure administrative commune – le Parc européen Alpi Marittime-Mercantour –, les deux parcs conjuguent désormais le tourisme à l'échelle transfrontalière. Ils signent ensemble la Charte européenne du tourisme durable, en 2017, et créent un portail de randonnées transfrontalier (rando.marittimemercantour.eu). Fil rouge de l'écotourisme, la randonnée à pied, et en particulier l'itinérance, se développe sur un territoire plus vaste, les Alpes de la Méditerranée, reliant la montagne à la mer. Dernière nouveauté, la marque Esprit parc national, commune aux dix parcs nationaux français, se déploie progressivement depuis 2015 dans le Mercantour avec, à ce jour, une cinquantaine de prestataires. ▶



E. Juppéaux



40 ANS DU PARC

UNE DESTINÉE À L'ŒUVRE

**40 ans, l'heure du bilan.
Depuis sa création,
le Parc national du Mercantour
a œuvré sur de multiples
fronts et continue de développer
son champ d'action.
De ses origines jusqu'à
aujourd'hui, retour sur quelques
étapes marquantes de son
histoire au long cours.**



Les débuts du Parc national du Mercantour : opération de réintroduction du bouquetin.



DR/PNM

Protéger ce territoire exceptionnel, l'idée n'est pas nouvelle. Bien avant la création du Parc national, dès 1859, les rois d'Italie, précurseurs, instaurent une réserve de chasse à cheval sur la Vésubie et l'Argentera. Sur ce territoire gardé, l'objectif recherché est de protéger le gibier de prestige, chamois comme bouquetins, pour le réserver aux seules chasses royales. Un temps florissantes, les populations d'ongulés sont cependant décimées lors de la Seconde Guerre mondiale. Après guerre, la chasse se poursuit sans aucune limitation ni surveillance. Comment mettre un frein à cette situation préoccupante, se demande Charles-Félix Ingigliardi, un chasseur de Saint-Martin-Vésubie ? Pour trouver une solution, il s'adresse au député-maire du village, le docteur Fulconis, qui crée en 1947 la première réserve de chasse du Boréon sur 3 500 hectares, avec l'appui du conservateur des Eaux et forêts Dugelay et du préfet Haag. S'agrandissant petit à petit, ce territoire rebaptisé « réserve de chasse du Mercantour » couvre au final 20 000 hectares.



J.M. Cavasso/PNM

Opération annuelle de ramassage de déchets militaires et de barbelés grâce à un système de paquetage permettant l'enlèvement par hélicoptère.

Une création attendue... et tardive

Reste ensuite à pérenniser la protection. C'est le leitmotiv de quelques pionniers dont Roger Settimo, cordonnier à Roquebrune Cap-Martin, tombé amoureux de la vallée de la Gordolasque au début des années 1950 et très activement impliqué sur le terrain. Cet autodidacte chevronné, passionné par la faune et la flore du Mercantour, a beaucoup contribué aux inventaires de terrain et fait partie des premiers à avoir eu l'idée de créer un parc national, avant même que n'existe en France cette possibilité juridique. Car il faut attendre 1960 pour que la loi sur les parcs nationaux soit enfin promulguée. « Nous pensions alors que le Mercantour serait le premier parc national à être créé. C'est le seul qui avait tout ! Sur un transect de 70 kilomètres, on trouve pratiquement tous les biomes européens, de l'étagé collinéen avec la flore méditerranéenne

INITIATIVE

Faire place nette

Depuis la création du Parc, et même avant, plusieurs opérations ponctuelles de nettoyage ont été menées pour débarrasser les gros déchets présents en montagne. Les vestiges militaires qui marquaient l'ancienne crête frontière nécessitaient en particulier des opérations d'envergure. En 2002, le Parc fait appel à l'association Mountain Wilderness pour organiser un chantier en Vésubie. Depuis, chaque année, des sessions d'enlèvement de barbelés et de piquets ont lieu dans le Mercantour, mobilisant sur plusieurs jours jusqu'à 130 participants. Au total, sur les 21 chantiers réalisés de la Roya à l'Ubaye depuis 2002, 182 tonnes ont été évacuées en 60 jours de travail, grâce à la contribution de 993 personnes, parmi lesquelles les équipes du Parc et de nombreux bénévoles, recrutés principalement par l'association Mountain Wilderness. Le travail accompli est, tout simplement, colossal.



550 km d'itinéraires
balisés traversent le cœur
de Parc, dont 500 km de sentiers
de randonnée entretenus
par le Parc.



45 gypaètes barbus
ont été réintroduits dans
le Mercantour et le parc
Alpi Marittime depuis 1993.



3,7 millions d'euros
investis depuis 2000 par le Parc
et ses partenaires, dont le Conseil
départemental 06, dans l'entretien
et la restauration des sentiers.

jusqu'à l'étage nival. Seulement, il y avait une telle opposition, des chasseurs, de tous ! »⁽¹⁾ Tant et si bien que le Parc national du Mercantour est finalement le sixième de métropole à voir le jour, en 1979, après une longue genèse parsemée de missions, de projets retoqués et de tergiversations diverses.

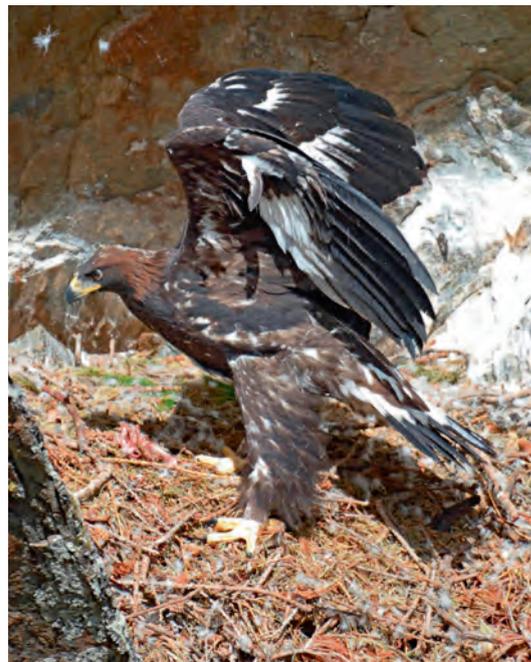
Surveillance et sensibilisation comme leitmotiv

Une fois le Parc national établi, l'une des priorités est de délimiter sur le terrain la zone du parc réglementée, la zone cœur. Jean-Luc Dunand, garde-moniteur en Ubaye depuis la création du Parc, se souvient : « En 1980, nous avons passé l'été complet à faire le balisage en nous appuyant sur des cartes au 1/25000^e et sur des plans cadastraux. C'était important de marquer les limites, par rapport aux chasseurs et aux différents usagers. » Il s'agit en effet de faire respecter la réglementation en vigueur, comme l'interdiction de chasser pour protéger la faune sauvage ou celle de cueillir des plantes, généripi compris, afin de préserver la flore. Surveillance et sensibilisation : plusieurs années vont être nécessaires pour faire changer les habitudes en place, y compris à propos des déchets ou des chiens : « Les gens étaient habitués à aller se promener avec leur chien dans le Mercantour, il a vraiment fallu batailler pour leur faire comprendre qu'un parc national est un espace de tranquillité pour les animaux sauvages, présents partout », raconte Jean-Paul Mandine, lui aussi garde-moniteur depuis la création du Parc. Quant à l'interdiction de chasser, difficilement acceptée au départ, elle s'est avérée d'une grande efficacité.

En quelques décennies, la faune sauvage a ainsi fait un retour spectaculaire. Depuis 1979, les effectifs de chamois sont passés d'un millier à 12 000 environ, le nombre de couples d'aigles royaux a doublé, et plusieurs espèces emblématiques, absentes il y a quarante ans, sont maintenant communes dans le Mercantour, tels les vautours fauves et moines venant des gorges du Verdon et des Baronnies, bien présents en estive, et le bouquetin, réintroduit sur le territoire à partir de 1987 dans la partie nord-ouest. « En quelques années, on a relâché 68 bouquetins sur

quatre sites différents puis, depuis 2005, on procède à des renforcements génétiques avec des animaux originaires d'autres massifs comme la Vanoise ou les Belledonne, précise Patrick Orméa, garde-moniteur en Vésubie, qui a suivi ce programme dès l'origine. Aujourd'hui, quelque 1 700 bouquetins sont présents dans le Mercantour. » L'autre réintroduction phare dans laquelle s'est impliqué le Parc national concerne le vautour le plus menacé d'Europe : le gypaète barbu. Déployé à l'échelle européenne, ce vaste programme de réintroduction a permis de relâcher 45 oiseaux dans le sud des Alpes entre 1993 et 2015. Effectuées par les équipes de terrain, ces réintroductions ont eu lieu en alternance entre les deux parcs jumelés : le Parc national du Mercantour et le Parc naturel Alpi Marittime côté italien. En 2008, le premier couple de gypaètes barbus s'est installé en Ubaye. Petit à petit, d'autres se sont ajoutés. On compte aujourd'hui cinq couples, suivis attentivement par les équipes du Parc et tout un réseau de bénévoles avertis. Une belle réussite !

(1) Extraits du témoignage recueilli par Noëlie Pansiot à l'automne 2018.



J. Blanc

Depuis une quarantaine d'années, le nombre de couples d'aigles royaux a doublé dans le Parc. Ici, un aiglon au nid, sur son aire, en apprentissage de vol.



Ci-contre, Marc Évenot sur un chantier de rénovation de sentier dans les hautes vallées du Var et du Cians.



À droite, un garde-moniteur lors d'une animation scolaire et pédagogique.

Quant au loup, son retour en 1992 a créé des remous. Arrivée naturellement depuis l'Italie, cette espèce emblématique, symbole du sauvage, a fait resurgir des tensions, en particulier avec les éleveurs. Aujourd'hui, vingt-sept ans après, le sujet reste sensible. C'est la raison pour laquelle le Parc continue d'être aux côtés des éleveurs, à travers la mise en place d'une série de mesures (bergers mobiles, médiateurs pastoraux, rénovation de cabanes pastorales...), afin d'améliorer la protection des troupeaux.

Si la protection des patrimoines naturels est l'une des missions phares du Parc national, il faut aussi citer celle des patrimoines culturels avec la mise en valeur et la préservation de sites archéologiques majeurs tels que les gravures des vallées des Merveilles et de Fontanalba ou le site de la Tournerie à Roubion. L'accueil du public en est une autre, qui inclut notamment l'entretien des 550 kilomètres d'itinéraires de randonnée de la zone cœur du Parc. « *Les sentiers, c'est notre vitrine !* » souligne Marc Évenot, qui a œuvré à leur entretien depuis 1991 dans les hautes vallées du

Var et du Cians. Balisage des itinéraires, installation de panneaux d'information, entretien courant : dès l'origine du Parc, les sentiers mobilisent les équipes l'été avec l'embauche de saisonniers dédiés à ces travaux et les bénévoles de la Fédération française de randonnée pédestre pour le balisage des itinéraires GR®. À partir de 2000, la mission prend une tout autre ampleur. Sur une quinzaine d'itinéraires très fréquentés et dégradés, de gros chantiers de restauration en pierre sèche sont lancés, moyennant un budget dédié conséquent, avec un soutien substantiel du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de l'Union européenne. Les pierres, prises en général sur place, sont agencées en utilisant des techniques traditionnelles que Marc Évenot s'est appropriées au fil des années. « *Suite à une formation organisée par le Parc, je me suis pris au jeu. La pierre sèche est devenue une passion.* » Murs de soutènement, revers d'eau, dallages, rigoles, cunettes destinées à dévier l'eau hors des sentiers... Il a réalisé divers ouvrages en pierre sèche et acquis ce savoir-faire qu'il se plaît à transmettre aujourd'hui à ses collègues en tant que formateur. « *Maintenant, je sais au premier coup d'œil où placer chacune des pierres. C'est un vrai plaisir !* »

L'HISTOIRE

LE PRÉCURSEUR

Victor-Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne, institue une Réserve royale de chasse sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.



1859



F. Guigoz/PNM

LES PRÉMIÈRES

La Réserve du Boréon voit le jour. Agrandie, elle devient Réserve nationale de chasse du Mercantour.

1947

DES JALONS

Motion du Conseil général des Alpes-Maritimes pour la création d'un parc national dans le Mercantour et loi sur les parcs nationaux.

1960

NAISSANCE

Création du Parc national du Mercantour par décret ministériel le 18 août.



1979



CHANTIER

Un inventaire extraordinaire

En juillet 2007, le Parc et son voisin italien se lançaient dans une aventure scientifique de grande envergure, jusqu'alors inédite en Europe : un inventaire biologique généralisé, appelé aussi ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory). L'objectif de ce projet ambitieux, toujours en cours, est d'inventorier de la manière la plus exhaustive possible les espèces présentes sur l'ensemble du territoire des deux parcs, en se concentrant en priorité sur les groupes les moins connus (mousses, lichens, invertébrés, champignons...). Depuis 2007, plus de 400 spécialistes ont participé à cet inventaire, permettant d'identifier plus de 11 000 taxons différents (espèces ou sous-espèces), dont des dizaines d'espèces nouvelles. Au cours des trois prochaines années, les prospections vont se poursuivre en moyenne Tinée et dans le haut Verdon.

Sur les sentiers très fréquentés l'été, les gardes-moniteurs du Parc se postent souvent avec une longue-vue pour dialoguer avec les randonneurs et, par ce biais, les sensibiliser à la nature. Fondamentale, cette mission d'éducation à l'environnement, qui existe depuis la création du Parc, est montée en puissance depuis une dizaine d'années avec la création d'un poste dédié. « L'objectif est de toucher le plus grand nombre en utilisant des approches pédagogiques diversifiées et de coordonner les actions à l'échelle du territoire du Parc, précise Elena Maselli, chargée de mission Éducation à l'environnement et au développement durable. Les interventions scolaires, par exemple, se font désormais sur une thématique commune, ce qui permet de mutualiser les outils pédagogiques et de favoriser les échanges d'une vallée à l'autre ». Dans cette optique d'échange et de partage, des réseaux se sont aussi développés récemment avec d'autres parcs nationaux comme les Écrins et Port-Cros et, plus anciennement, avec l'aire protégée Alpi Marittime, avec laquelle le Mercantour a réalisé de nombreuses actions d'éducation à l'environnement dans le cadre de programmes européens (échanges de classes, création d'une exposition



ONGULÉS
Premiers lâchers de bouquetins et jumelage avec le Parc de l'Argentera (futur parc Alpi Marittime).



LOUP
Retour naturel depuis l'Italie.

RAPPROCHEMENT
Création du Groupement européen de coopération territoriale, avec le parc italien Alpi Marittime. C'est le premier parc naturel transfrontalier à voir le jour en Europe.

ANNIVERSAIRE
Le Parc national fête ses 40 ans.



1987

1993
RAPACES
Première réintroduction de gypaètes barbus dans le Mercantour.



1992

RECENSEMENT
Lancement de l'ATBI, l'inventaire général de la biodiversité.

2007

LIFTING
Adoption de la Charte de territoire. Le « cœur du parc » reste identique à l'ancienne zone centrale. L'« aire d'adhésion » comprend les communes adhérentes (leur nombre va croître jusqu'à atteindre 23 en 2019).

2012

UNESCO
Candidature pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

2018

2013

2019



Randonnée et observations près du lac Verdet, au Pas de Touréris à Jausiers.



F. Bleton/PNM

bilingue...). « Nous avons aussi mis en place un réseau transfrontalier d'éducateurs capables de faire passer des messages sur l'environnement, ajoute Elena Maselli. Parallèlement, nous continuons à former des accompagnateurs en montagne sur ces thématiques. » Quant au partenariat avec l'Éducation nationale, il s'est renforcé ces dernières années autour de différents projets dont « Pierres-Feuilles-Stylos ! », qui met en lien des classes « ordinaires » du Mercantour avec des classes « extraordinaires » du littoral incluant des élèves en situation de handicap. Ou comment s'ouvrir à la différence et toucher un autre public.

Des partenariats pour toujours plus de projets

Plutôt récente dans l'histoire du Parc national, l'ouverture aux partenariats dans différents domaines s'est opérée suite à la loi Giran, adoptée en 2006. Cette loi sur les parcs nationaux s'est traduite par la mise en place d'une charte de territoire, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Signée en décembre 2012 pour quinze ans, elle élargit les missions du Parc dans les vallées autour de projets de développement durable, en dehors de la zone cœur. Aujourd'hui, 23 communes y adhèrent.

Devenu ainsi partenaire des collectivités territoriales, le Parc apporte, selon les projets, un soutien technique et/ou financier dans divers domaines, par exemple la mobilité douce, les énergies renouvelables, la lutte contre la pollution lumineuse, la mise en place de sentiers, des aménagements pastoraux, la restauration de bâti... Sans oublier le tourisme et la qualification de l'offre touristique, pour lesquels le Parc national s'est particulièrement impliqué à travers la charte européenne du tourisme durable, la création de l'association Mercantour Écotourisme, et plus récemment avec le déploiement de la marque Esprit parc national. Parallèlement, plusieurs portails internet ont vu le jour, pour les adeptes de la randonnée, mais aussi pour les naturalistes qui souhaitent partager leurs observations. L'innovation et les outils numériques se sont imposés sur le terrain. Finies les fiches papier : les tablettes géolocalisées font désormais office de bloc-notes pour les gardes-moniteurs. Pas de doute, le Parc du futur est en marche ! ▶



A. Turpaud/PNM

Afin de protéger leurs troupeaux, les bergers ont recours, entre autres, à la pose de filets et à l'utilisation de chiens de protection.

Gestion concertée en alpage

Faire cohabiter au mieux élevage et biodiversité, tel est l'objectif des mesures agri-environnementales et climatiques en place actuellement dans 28 alpages du Parc, contre seulement 4 il y a douze ans. Financés par l'Union européenne, ces contrats signés sur la base du volontariat par les éleveurs prévoient une compensation financière aux mesures de gestion mises en œuvre, par exemple le report du pâturage dans des zones où nichent des tétras-lyres et des lagopèdes (photo), ou la mise en défens d'un secteur pour garantir des ressources hivernales aux ongulés sauvages.



J. Blanc

Quant aux zones humides présentes en alpage, elles font l'objet d'un inventaire spécifique, toujours en cours, mené par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen et financé par l'Agence de l'eau. Les premiers résultats ont permis au Parc, en collaboration avec les éleveurs, de protéger une dizaine de sites, en les équipant, entre autres, d'abreuvoirs alternatifs et de filets pour éviter le piétinement des troupeaux.

CONTINUER À PORTER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Le rôle du Parc national a-t-il évolué depuis 40 ans ?

Il y a eu un changement de paradigme extrêmement fort suite à la réforme sur les parcs nationaux, en 2006. D'une approche de la conservation et la protection forte, le Parc s'est ouvert à la gouvernance locale. Avec la mise en place de la charte du Parc, un projet de territoire partagé avec les communes, les acteurs socio-économiques, associatifs et environnementaux est né. Les missions du Parc national ont alors été élargies au développement local, à l'accompagnement des acteurs économiques, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, sans pour autant délaissier les objectifs de protection qui restent notre cœur de métier.

Quels défis s'agit-il maintenant de relever ?

En tant que parc national, nous devons participer activement aux défis de société que sont la perte de biodiversité et la lutte contre les effets du changement climatique. Il nous faut convaincre de la nécessaire prise en compte des questions d'environnement dans toutes les politiques publiques. Notre responsabilité est à la fois de reconnecter et de sensibiliser nos concitoyens et les jeunes générations à la nature, mais aussi de montrer que nous sommes des territoires d'expérimentation qui portent un autre modèle de développement.

Quels exemples concrets pourriez-vous citer ?

Le Mercantour est en pointe sur les inventaires de la biodiversité. Nous associons le grand public à la démarche, par exemple à travers les quatre Atlas de la biodiversité communale en cours. Dans le domaine de l'éducation à l'environnement, je pourrais citer le lancement, en partenariat avec des écoles et des associations



Christophe Viret, directeur du Parc, met en perspective les missions du Parc national et les grands enjeux de demain.

PAR FLORTANE DUPUIS

de protection de la nature, des premières « aires terrestres éducatives » qui inviteront les élèves à découvrir la nature autour de chez eux. Au niveau scientifique, l'une des responsabilités actuelles majeures est de suivre les effets du changement climatique sur ce territoire à la frontière entre Alpes et Méditerranée.

Quelle est selon vous la priorité ?

Nous devons continuer à porter l'excellence environnementale et confirmer, en particulier auprès des acteurs économiques, que la préservation d'un espace comme le Mercantour n'est pas incompatible avec un développement économique de très haute qualité. Et ce, sans banaliser le cœur du Parc

qui est le moteur du développement des vallées.

La préservation de la biodiversité, ça marche ! C'est un vrai succès, comme le prouvent les résultats de 40 ans de conservation. Il faut poursuivre, pour le territoire du Parc évidemment, mais bien au-delà, pour l'exemple qu'il fournit tout autour de lui et l'espoir qu'il donne en la possibilité d'un lien homme-nature reconstruit. ▶

REPÈRES

- Loi du 22 juillet 1960 sur les parcs nationaux créant le concept de « parc national à la française »
- 1^{er} parc national créé le 27 mars 1973: le Parc national des Écrins
- Création du Parc national du Mercantour le 18 août 1979
- Loi du 14 avril 2006 réformant les Parcs nationaux et créant le principe de la charte de territoire
- Création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) le 1^{er} janvier 2017
- 2020: perspective de création de l'Office français de la biodiversité (OFB)



M. Ance/PPNM

MÉTIER PASSION ÊTRE GARDE-MONITEUR AU PARC NATIONAL

scientifiques et techniques, ils ont avant tout vocation à « être dehors malgré la multiplication des tâches administratives », explique Jo Lombard.

AU RYTHME DES SAISONS

L'hiver, les suivis naturalistes sont axés sur les espèces pour lesquelles la neige devient une alliée précieuse (pour l'observation des loups par exemple). Au printemps, le travail privilégie le suivi de la faune et de la flore. L'été, la fréquentation du Parc augmente, les missions de contrôle et de sensibilisation du public (conférences, animations grand public) prennent logiquement plus de place. En automne, la surveillance s'oriente davantage vers les activités liées à la chasse ou vers le suivi naturaliste des cervidés pendant les périodes de rut. Et au milieu de tout cela, les gardes assurent une multitude d'autres missions : l'élaboration des rapports de suivi, les animations en classe, les avis sur les demandes d'autorisation...

Depuis 1979 et la création du Parc, les missions qui leur sont confiées ont ainsi beaucoup évolué. Au départ, après avoir mis en place les limites physiques du Parc, les missions des gardes s'articulaient essentiellement autour de la surveillance, de la communication auprès du public et de la connaissance des espèces phares. « Aujourd'hui, le travail est plus diversifié. Nous travaillons sur des espèces sur lesquelles nous ne pouvons techniquement pas travailler à l'époque. Les balises que l'on posait alors sur les chamois faisaient près d'un kilo ! Nous avons maintenant la possibilité de travailler sur des espèces beaucoup plus petites grâce à des technologies plus performantes », explique Jo Lombard, qui a commencé sa carrière de garde-moniteur peu après la création du Parc. La physionomie de la faune du Parc a elle aussi changé : « Pour les jeunes générations de gardes, voir un gypaète barbu ou un

Lors de notre rencontre, Jo Lombard, garde-moniteur dans la vallée de l'Ubaye, venait de passer cinq heures avec des bergers et des éleveurs pour délimiter les espaces dédiés à l'estive en vue de la protection d'une espèce emblématique du Parc : le tétras-lyre. Dans un autre secteur, celui des gorges de Daluis, Laurent-Martin-Dhermont était lui en reconnaissance « sous le cagnard » pour la préparation d'une sortie botanique. Femmes et hommes de terrain, les gardes-moniteurs du Parc national du Mercantour interviennent sur l'un des sept secteurs du Parc, qui correspondent aux principales vallées du massif. Chargés de la surveillance, de l'animation et des opérations

bouquetin, c'est normal, mais nous, nous avons connu une montagne pratiquement vide ! » précise-t-il.

UN CADRE EXCEPTIONNEL

Conscient des efforts de ses prédécesseurs, Laurent Martin-Dhermont est quant à lui arrivé après des actions emblématiques comme les réintroductions de bouquetins ou de gypaètes. « La faune emblématique, c'est acté ! On ne se rend pas toujours compte des efforts que cela a pu demander pour aboutir à la situation actuelle, qui paraît normale à bien des gens. Aujourd'hui, le Mercantour est très riche en faune et en flore, on réfléchit moins à des réintroductions ou à des arrivées massives d'animaux, mais plutôt à préserver cet héritage. » Au sujet de sa profession, Laurent ne tarit pas d'éloges : « C'est un métier valorisant, qui a du sens, et nous avons la chance de travailler dans un cadre magnifique. » Il insiste aussi sur le rôle de pédagogue du garde-moniteur : « Quand on arrive à faire partager certains moments d'exception – un cabri qui tête sa mère chez les chamois ou les petits jeux d'un marmotton – et qu'on voit les yeux du public qui brillent, c'est très satisfaisant : on sait qu'ils garderont les parcs dans leur cœur. »



M. Ancely / PNM



M. Ancely / PNM

TÉMOIGNAGES



C. Gargantini / PNM

Laurent
Martin-Dhermont
46 ans

« Si c'est vraiment le métier que l'on a envie de faire, on peut y arriver. »

Laurent Martin-Dhermont, 46 ans, est garde-moniteur dans le secteur des hautes vallées du Var et du Cians. Sa vocation pour ce métier remonte à ses 10 ans, alors qu'il était en CM2, après la lecture d'une revue consacrée aux gardes-moniteurs du Parc national du Mercantour ! « Ça m'a fait rêver, ça a été un déclic. J'ai gardé ce moment en mémoire. » Emploi-jeune dans un Parc naturel régional pendant six ans, ce spécialiste de la botanique intègre l'équipe du Parc national du Mercantour en 2006, d'abord dans le Verdon, puis dans le Var et le Cians depuis 2010, après la réussite d'un concours exigeant. « L'année où je l'ai passé, nous étions 8 000 candidats pour 5 postes... Mais si c'est vraiment le métier que l'on a envie de faire, on peut y arriver ! »

Jo Lombard
60 ans

« J'ai consacré une grande partie de ma vie de garde à courir après les bouquetins ! »



E. Belleau

60 ans, bon pied, bon œil, « Jo » Lombard, garde-moniteur historique du Parc national du Mercantour, arpente les sentiers de la vallée de l'Ubaye depuis 1980. Montagnard aguerri, cet ancien accompagnateur en montagne a été reçu au concours de garde-moniteur en 1981 peu après la création du Parc. Il a activement participé au programme de réintroduction des bouquetins et à son suivi : « J'ai consacré une grande partie de ma vie de garde à courir après les bouquetins ! » Il prend très à cœur son rôle de médiateur sur le territoire du Parc : « Nous faisons le tampon entre tous les usagers du Parc, avec l'objectif que tous ceux qui vivent ou passent dans ces lieux parviennent à cohabiter en harmonie sur un même espace. »

ILS FONT BATTRE LE CŒUR DU PARC!

À l'occasion de ses 40 ans, le Parc a souhaité mettre en avant les acteurs de son territoire. Pendant plusieurs mois, Noëlie Pansiot et Éric Lenglemetz sont donc allés avec les équipes du Parc à la rencontre des gens du Mercantour. Ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent, ceux qui y sont nés ou qui ont choisi d'y venir... Voici la galerie pleine de vie qui ressort de cette belle aventure, mise en valeur sur le site internet du Parc, dans des expositions en vallée et dans un ouvrage paru aux éditions Gilletta.

Pour en savoir plus: www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/les-40-ans-du-parc/paroles-et-visages-du-mercantour



UN PARC, DES HOMMES

PHOTOS : ERIC LENGLETZ



“MERVEILLES”

Dans la vallée des Merveilles, le site des gravures rupestres du mont Bego recèle environ 40 000 dessins et figures schématiques datés pour la plupart aux environs de 3 300 ans avant notre ère, piquetés sur les roches polies par le passage des glaciers. Cette zone archéologique classée au titre des Monuments historiques est un incontournable du Parc!

PHOTO E. JUPPEAUX





LA SAXIFRAGE À FLEURS NOMBREUSES

C'est probablement la plante endémique la plus célèbre des Alpes maritimes franco-italiennes. Cette saxifrage à fleurs nombreuses fascine tant par son allure originale que par sa floraison unique.

PAR NATHALIE TORDJMAN - DESSINS VALENTINE PLESSY

Le nom de saxifrage lui va bien, car il signifie « qui casse la pierre ». En effet, comme les autres saxifragacées de sa famille, elle est adaptée aux habitats rocheux. Mais cette espèce ne se rencontre que sur les versants franco-italiens des hauts massifs cristallins Argentera-Mercantour. Elle s'installe dans une grande solitude aux étages alpin et subalpin sur les falaises, et plus rarement dans les éboulis. Pour l'observer, il faut donc scruter les fissures des parois verticales en situation plutôt froide et où la concurrence n'existe plus. Difficile de ne pas la reconnaître : ses feuilles coriaces ont une disposition bien ordonnée en spirale, peu commune. Celles-ci meurent et s'entassent à la base de la rosette quand d'autres naissent au centre. Elle s'agrandit au fil des ans en épousant la roche. Sa racine à souche ligneuse s'insinue dans les fissures, assurant un ancrage solide à la paroi. La plante se développe ainsi lentement pendant quarante à soixante-quinze ans

Les feuilles coriaces avec une pointe terminale poussent en rosette dense qui peut atteindre 15 cm de diamètre.



avant de fleurir. Alors, ses feuilles se replient vers le centre de la rosette et une hampe florale se déploie en son centre sur 10 à 40 cm de hauteur. Des dizaines, voire 200 à 300 petites fleurs, s'épanouissent en quelques semaines, un été. Cette abondante floraison vaut à la plante le nom commun de saxifrage à fleurs nombreuses.

Le chant du cygne

Après la pollinisation assurée par les insectes, les fleurs vont se transformer en capsules contenant les futures graines. Ayant accompli sa mission reproductrice, la saxifrage à fleurs nombreuses meurt sur pied. Pour les botanistes, c'est une espèce monocarpique, c'est-à-dire qui vit plusieurs années sous forme végétative et disparaît après une première et unique floraison. À travers le monde, d'autres plantes sans parenté botanique – comme certains bambous, agaves, yuccas et palmiers – ont cette stratégie : une floraison et une fructification uniques, après plusieurs années de croissance. Une façon d'assurer sa descendance, tout en



Les fleurs, disposées en longue panicule, sont formées de 5 pétales rose pâle. Les sépales, le pédicelle et la tige sont velus.

vivant dans un milieu extrême de sécheresse ou de froid. Il en va ainsi de la vie de la saxifrage à fleurs nombreuses : préparer sa floraison pendant de longues années et se vider de ses ressources pour produire un maximum de graines.



Un emblème

À sa création et jusqu'en 1990, cette saxifrage à fleurs nombreuses fut l'emblème du Parc national du Mercantour. Tout un symbole, car l'espèce est endémique et strictement protégée par la loi, tant au niveau national qu'européen. Vulnérable du fait de la lenteur de sa croissance et de son long cycle de reproduction, elle doit être prise en compte lors d'éventuels travaux et aménagements. Aucune de ses parties ne peut être prélevée ou détruite, sous peine d'amende. Elle a autrefois fait l'objet de trop nombreux prélèvements malgré son inaccessibilité. Le botaniste Gaston Bonnier mentionne dans sa *Grande Flore en couleurs* que certains pieds étaient cueillis à coups de fusil à la fin du XIX^e siècle ! ▀

EN BREF

Nom scientifique *Saxifraga florulenta*
 Famille Saxifragacées
 Hampe florale 10-40 cm
 Altitude 2000 à 3000 mètres
 Date de floraison juillet-août
 Localisation massif cristallin de l'Argentera-Mercantour

Gentiana ligustica est une petite plante vivace. Sa fleur solitaire en cloche est grande et d'un bleu roi intense. Elle est inféodée aux montagnes calcaires. Endémique des Alpes sud-occidentales, elle n'est présente en France que dans les Alpes-Maritimes.

La gentiane de Ligurie



Le tétras-lyre

Tetrao tetrix recherche des territoires enneigés durant l'hiver. Le massif de l'Argentera-Mercantour constitue la limite sud de l'aire de répartition de ce petit coq de bruyère qui se protège dans un igloo creusé dans la neige la nuit et les jours de froid trop intense.

HIVERNAGE



MAJESTUEUX

Le pin cembro

Pinus cembra est le dernier arbre que l'on rencontre en altitude à la limite supérieure de la forêt. Ce montagnard produit de gros cônes globuleux brun-violet qui ne s'ouvrent pas à maturité. Dans une association à bénéfices réciproques, le cassenoix moucheté, un oiseau proche du geai, les détache de l'arbre et les décortique. S'il se gave des graines, les arolles, il en stocke aussi dans le sol, et celles qu'il oublie germent en bouquets au printemps.

Canis lupus élargit peu à peu son aire de répartition. Au printemps ou à l'automne, les jeunes âgés d'un à cinq ans quittent leur groupe familial. Ils partent le plus souvent en solitaire, et peuvent parcourir 40 kilomètres par nuit si rien ne les invite à s'arrêter.

Le carnet

La fritillaire de Moggridge

Fritillaria moggridgei fleurit précocement à la fonte des neiges entre mai et juillet. Elle se développe dans les pelouses et les pâturages entre 1 500 et 2 300 m d'altitude. Elle est facilement reconnaissable à sa fleur solitaire et pendante qui présente des tépales jaunes mouchetés de pourpre au damier caractéristique. Cette belle sous-espèce (*Fritillaria tubiformis* subsp. *moggridgei*) est endémique des Alpes maritimes et ligures. En France, elle n'est présente que dans les Alpes-Maritimes et plus marginalement dans les Alpes-de-Haute-Provence.



Le loup gris

PRÉCOCE



Le chardon de Bérard



Berardia lanuginosa est une plante endémique des Alpes sud-occidentales franco-italiennes. On la retrouve jusqu'aux préalpes du Dauphiné. Espèce relictuelle de l'ère tertiaire, elle est particulièrement présente dans le nord-ouest du Parc, vallées du Verdon, de l'Ubaye et de la Tinée, où elle affectionne les éboulis peu stabilisés à éléments fins.



CHAMPION

Le bouquetin des Alpes

Capra ibex fait partie de nos plus gros herbivores sauvages. Il vit toute l'année en colonies. En hiver, au moment du rut, les groupes sont mixtes. On distingue facilement les boucs des femelles, appelées étagnes, car elles sont deux fois moins lourdes que les mâles. Leurs cornes dépourvues de bourrelets sont également plus fines et plus courtes. Ces champions des milieux escarpés ont failli disparaître au XIX^e siècle, victimes de la chasse intensive. Leur protection stricte, associée à d'ambitieux programmes de réintroduction, lui ont permis de recoloniser le massif du Mercantour.

Le petit rhinolophe



Rhinolophus hipposideros est contraint d'hiberner quand ses proies – mouches, moustiques et petits papillons de nuit – disparaissent. Fidèle à son site d'hivernage, parfois distant de 10 km de son site de reproduction, il s'installe, tête en bas, dans une obscurité totale, au plafond ou aux parois de cavités, mines, caves, tunnels... Il s'éveille plusieurs fois au cours de l'hiver pour déféquer, uriner, mais aussi boire et chasser si la météo le lui permet.

du naturaliste

PAR NATHALIE TORDJMAN - DESSINS VALENTINE PLESSY

Gypaète barbu

Gypaetus barbatus, ce vautour au poitrail orangé caractéristique, a un régime alimentaire unique chez les vertébrés : il se nourrit essentiellement d'os. Il s'agit le plus souvent d'os d'ongulés, mais parfois aussi des cadavres de plus petits vertébrés. Il brise les plus longs qui ne peuvent pas être ingurgités entiers en les lâchant depuis les airs sur une dalle rocheuse. Cette spécialisation alimentaire le contraint à prospecter sur de grands territoires. Éradiqué de l'arc alpin au XIX^e siècle, on compte aujourd'hui cinq couples reproducteurs dans le Mercantour grâce aux campagnes de réintroduction et de protection menées depuis 1993.

SAUVÉ



J. Blanc

Speleomantes strinati est un amphibien endémique du sud des Alpes occidentales. Discret, il recherche les endroits où il peut maintenir sa peau humide sans être immergé et il se réfugie parfois dans des caves, sous des ponts ou murs de soutènement.

Le spéléropès de Strinati



AGROÉCOLOGIE

5 PROJETS FINANCÉS

Lancé dans le cadre du Programme CClimaTT, l'appel à projets agriCulture Nature a retenu 5 projets au printemps 2019. Avec une volonté: dynamiser une production agricole s'inspirant des préceptes de l'agro-écologie et favoriser les réseaux d'entraide. Les projets retenus présentent un vaste panel d'initiatives: la mise en place de jardins partagés ou de jardins pédagogiques, le réaménagement de terres agricoles en friche ou la réappropriation de cultures locales comme celle des pommes. ▶

SCIENCES PARTICIPATIVES

OBS'MERCANTOUR

Le Parc met en place en 2019 une nouvelle application web de saisie participative de la biodiversité: Obs'Mercantour. Ce portail permet à tous ceux qui le souhaitent de saisir en ligne leurs observations naturalistes dans le cadre de programmes prédéterminés. Chaque nouvelle observation devient immédiatement visible sur l'outil cartographique et enrichit jour après jour les bases de données du Parc. Alors, qu'attendez-vous? ▶ obs.mercantour-parcnational.fr



ARCHÉOLOGIE

LES GRAVURES EN 3D



42 gravures rupestres des sites de Fontanalba et de la vallée des Merveilles ont fait l'objet d'une modélisation 3D depuis 2016. Ce projet, porté par le département des Alpes-Maritimes, a rendu possible la réalisation en 2018 de nouveaux clichés réalisés par ULM et par drone qui ont complété les relevés à pied utilisant la technique de la photogrammétrie. Cette technique permet, grâce à l'assemblage d'une série de photographies, d'observer les gravures à un niveau de détail jamais atteint. Ces modélisations permettront le suivi de l'état de conservation des gravures dans le temps. Elles feront aussi la joie des visiteurs qui peuvent d'ores et déjà les découvrir au musée des Merveilles de Tende sur écran géant. ▶

L. Maffreux / PNM

CLIMAT

SUIVI GPS DU LAGOPÈDE ALPIN

Le lagopède alpin est l'espèce la plus « frigiphile » de l'avifaune française. Vivant autour de 2 000 m à 2 500 mètres d'altitude, il est habitué aux conditions extrêmes et subit de plein fouet les effets du réchauffement climatique. Dans le cadre du programme CClimaTT, une opération de pose d'émetteur GPS sur le lagopède grâce à un petit baudrier en téflon permet de scruter ses déplacements, afin de mesurer plus précisément l'impact de la diminution de l'enneigement et de l'augmentation des températures sur son habitat. À l'issue de la phase d'observation et de recueil de données, des mesures de conservation pourront être prises sur les zones les plus favorables à ce galliforme de montagne. ▶



J. Mansons / PNM

BIODIVERSITÉ LA BOUCLE BIENTÔT BOUCLÉE



M. Ancely / PNM

Les taxonomistes sont de retour ! Après Barcelonnette et Sospel, c'est la commune de Guillaumes qui a vu son territoire passé à la loupe en 2019 dans le but de réaliser un Atlas de la biodiversité communale. Spécialistes de la faune et de la flore ont pu mener des prospections aux quatre coins de la commune. Une belle consécration pour cette localité qui abrite la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis et des sites classés Natura 2000. ▶

LE CHIFFRE

38

C'est le nombre de chilopodes (scolopendres, mille-pattes...) recensés à ce jour sur le territoire du Parc national du Mercantour. Un chiffre qui pourrait bien être revu à la hausse après le lancement d'un inventaire sur cette espèce financé par le gouvernement de Monaco. Pendant deux ans, l'inventaire – qui s'étend aussi aux opilions (faucheurs...) – doit scruter une quinzaine de sites du Parc national du Mercantour et de l'aire protégée Alpi Maritime.



F. Chapellet / PNM

MOBILITÉ DOUCE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN TEST

Silence, on roule ! L'activité historique de transport de touristes jusqu'aux sites des gravures rupestres des vallées des Merveilles et de Fontanalba connaîtra peut-être une révolution dans les prochaines années avec le passage à l'électrique. En lien avec les acteurs touristiques locaux comme le Syndicat local des 4x4 accompagnateurs des Merveilles (SLAM), un véhicule tout-terrain électrique est testé depuis 2017. Ce prototype développé par un constructeur français permet, grâce à l'absence de bruits et d'émissions polluantes, de concilier au mieux écologie et accessibilité à tous sur ces sites d'exception. ▶

ASTRONOMIE

CANDIDATURE EN COURS



Engagé dans la réduction de la pollution lumineuse auprès de plusieurs communes, le Parc national du Mercantour associé au département des Alpes-Maritimes, au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et à la communauté de communes Alpes d'Azur, est en lice pour l'obtention du label « Réserve internationale de ciel étoilé » (RICE) décerné par l'International Dark Sky Association, basée aux États-Unis. Ce label récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et engage les territoires récompensés à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse. En cas de succès, ce territoire de 2 300 km² rassemblant 75 communes sera le troisième territoire de France métropolitaine à l'obtenir. ▶

E. Bonifay

BALADE

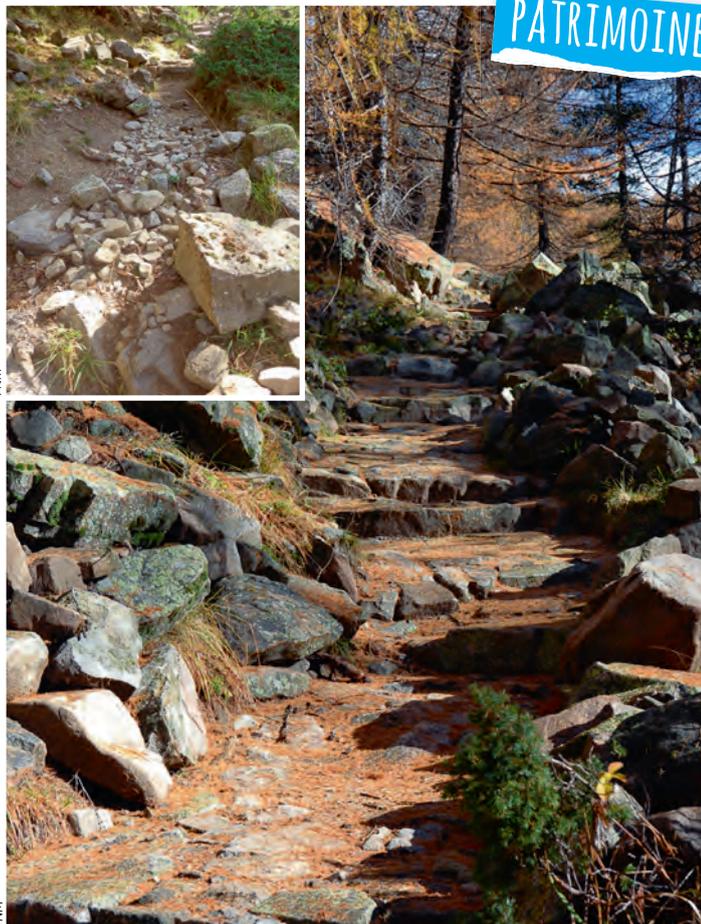
Depuis le refuge de la Cantonnière jusqu'aux paysages minéraux du col de Sanguinière, cet itinéraire permet d'admirer les travaux de restauration d'un sentier pédestre le long d'un torrent fougueux.

PAR EMMANUEL DAUTANT - CARTOGRAPHIE AFDEC

Avant ↘



Après ↘



PATRIMOINE

Majestueuse, la haute vallée du Var offre de nombreux sites d'intérêt jusqu'au col de la Cayolle. À trois kilomètres du col, à la sortie du hameau d'Estenc sur la commune d'Entraunes, s'étend le plateau de Pra Long, au fond duquel se niche le refuge de la Cantonnière. Depuis le parking du refuge ❶, rejoignez la porte du Parc (1870 m). Le sentier s'engage alors sous une forêt de mélèzes. Entre les bornes 284 et 285, le sentier a fait l'objet d'importants travaux de restauration. Marc Évenot, agent d'exploitation tout juste retraité et longtemps en charge de l'entretien des sentiers et de la signalétique du secteur, nous explique les ressorts de cette restauration qui a duré plusieurs années pendant lesquelles il a pu transmettre son savoir-faire à Xavier Brun, saisonnier du Parc : « Au départ, ce sentier existait dans une zone pentue fortement dégradée, creusée par les intempéries et parsemée de blocs de pierres qui rendaient la progression difficile. La longueur à traiter – 90 mètres de long sur un mètre de large – nous a permis de réaliser un pavage sur toute la longueur, entrecoupé de revers d'eaux, de caniveaux et de marches. Les pierres, essentiellement du grès d'Annot, ont été prises sur place, non taillées mais choisies avec soin selon leur forme afin de s'intégrer parfaitement au paysage. » Le long du secteur restauré, le sentier frôle la fraîcheur du torrent de Sanguinière. Après avoir coupé par deux fois la route au niveau d'un lacet ❷, le sentier longe toujours ses eaux magnifiques et tumultueuses dans une ambiance apaisante, propice à la contemplation. La lumière filtre à travers les branches basses des mélèzes jusqu'à ce que le sentier rejoigne les cabanes forestières de Sanguinière ❸. Elles furent le siège du campement des ouvriers forestiers durant les années de reboisement du cirque entre 1900 et 1914. Après la seconde cabane, à une intersection, prendre le sentier du milieu qui s'élève sous les mélèzes. Après la traversée du ravin du Colombier, le paysage change rapidement d'aspect avec des éboulis rocheux de grès d'Annot qui nous mènent jusqu'au col de Sanguinière perché à 2601 mètres ❹. Le retour se fait par le même itinéraire. Et n'oubliez pas : plus l'on s'élève, moins il sera rare d'apercevoir chamois, bouquetins, aigles royaux ou vautours... Alors n'oubliez pas vos jumelles et restez silencieux ! ▮



Haut-Var
Moyen
1 jour, + 730
Départ/Arrivée :
refuge de la Cantonnière
le long de la D 2202
Carte TOP 25
n° 3540 ET

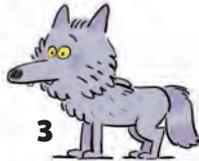
MOT SECRET



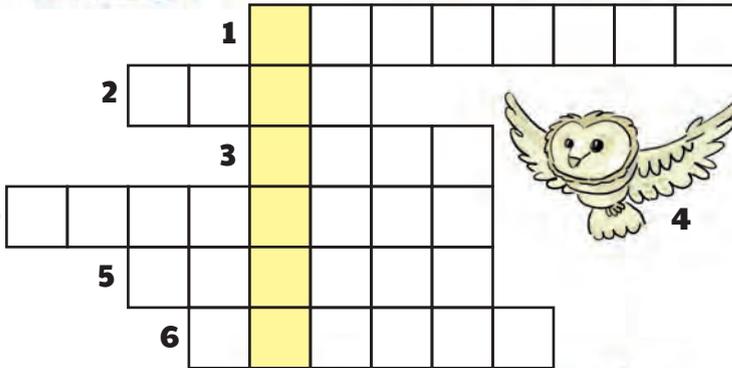
1



2



3



4



5



6

Indice à propos du mot secret :

c'est un arbre commun dans le Mercantour, et c'est le seul conifère à perdre ses aiguilles à l'automne.

Réponse : le mélèze

DEVINETTES

La marbrée des pétiltes,

c'est un gâteau aux pétiltes de chocolat ou un escargot ?



Réponse : un petit escargot qui ne vit que dans les gorges rouges de Daluis et du Cians (ces roches rouges s'appellent pétiltes), et nulle part ailleurs au monde !

En altitude, le pin le plus commun s'appelle pin à brochets ou pin à crochets ?



Réponse : pin à crochets car les écales de ses cônes sont en forme de crochets au bout.

RÉBUS

- Mon premier** est le mâle de la chèvre
- Mon deuxième** se casse pour faire une omelette
- Mon troisième** est une herbe aromatique
- Mon tout** est un animal à cornes à l'aise dans les rochers



Réponse : bouc-cerfs-thym = bouquetin

INCOGNITO

Où sont-ils cachés ?

Dans ce paysage, le loup n'arrive pas à voir le lagopède alpin, le lièvre variable et l'hermine... Et toi, les vois-tu ?



Desirins: Fabrice Mosca





À TOUS NOS PARTENAIRES : MERCI !

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE • AFB

• ARB • LES PRÉFETS 04 ET 06 • LES DÉPARTEMENTS 04 ET 06
• DDT 04 ET 06 • DRAC • COMMISSARIAT DU MASSIF DES ALPES
• G.M.F. • R.R.E.N. • A.R.P.E. • O.N.C.F.S. • PARCS NATURELS RÉGIONAUX
• RÉSERVE RÉGIONALE DES GORGES DE DALUIS • PARCS NATIONAUX
• RÉGION SUD • FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO •

GOUVERNEMENT PRINCIER DE MONACO • NOS COMMUNES ADHÉRENTES :

ALLOS, BARCELONNETTE, BEUIL, BELVÉDÈRE, BREIL-SUR-ROYA, CHÂTEAUNEUF-
D'ENTRAUNES, COLMARS-LES-ALPES, ENTRAUNES, GUILLAUMES, LA-BOLLÈNE-VÉSUBIÈ,
MOULINET, PÉONE, RIMPLAS, ROUBION, ROURE, SAINT-MARTIN-VÉSUBIÈ, SAINT-SAUVEUR-SUR-
TINÉE, SAORGE, SOSPEL, TENDE, UVERNET-FOURS, VALDEBLORE, VAL D'ORONAYE • LES COLLECTIVITÉS
MNCA, CARF, CCAA, CCVUSP, CCPV, SIV • LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION • LES MEMBRES
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE • LES MEMBRES DU CESC • P.G.H.M. • ÉDUCATION NATIONALE • O.N.F. • E.D.F. • AIRE
PROTÉGÉE ALPI MARITTIME • JARDINS HAMBURY • PARCO ALPI LIGURI • NOS PARTENAIRES ITALIENS • ASTER

• G.C.P. • L.P.O. • MOUNTAIN WILDERNESS • LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION
DE LA NATURE • LES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX ALPIN ET
MÉDITERRANÉEN • CEN PACA • MUSÉE DES MERVEILLES • LES CONCESSIONNAIRES
DU PARC • ÉCOMUSÉE DE LA ROUDOULE • FÉDÉRATION OVINE • IRSTEVA • CHAMBRES
D'AGRICULTURE 04 ET 06 • CERPAM • OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE
MONTAGNE • LES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE ET DE CHASSE • ZONE ATELIER ALPES •
VULTURE CONSERVATION FONDATION • TOUS NOS NATURALISTES ET SCIENTIFIQUES
PARTENAIRES • M.N.H.N. • MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NICE • FFCAM • MERCANTOUR
ÉCOTOURISME • RECTORAT • F.F.M.E. • F.F.R.P. • S.N.A.M. • LES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE ET
GUIDES • LES GARDIENS DE REFUGE • TOUS NOS PRESTATAIRES MARQUÉS • LES OFFICES ET BUREAUX
DE TOURISME • TERRE SAUVAGE • CENTRE SÉOLANE • ASSOCIATION ADARA • ASSOCIATION SABENCA
DE LA VALEIA • ÉCOMUSÉE DE BREIL-SUR-ROYA • ASSOCIATION 1733 ARTS ET MUSIQUES DES SOMMETS
• ASSOCIATION CURTEUX DE NATURE • ASSOCIATION OSONS LA DIFFÉRENCE • ASSOCIATION HERVÉ GOURDEL
• A.P.F. • ASSOCIATION TRAIL POUR TOUS • ASSOCIATION NEIGE ET MERVEILLES • MUSÉE NATIONAL DU SPORT
• EDUC'ALPES • ALPARC • LES P'TITS DÉBROUILLARDS • LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES DE NOTRE TERRITOIRE
• TOUS NOS PRESTATAIRES LOCAUX ET ENFIN TOUS CEUX QUE L'ON NE PEUT PAS CITER DANS LE DÉTAIL
ET QUI TRAVAILLENT À NOS CÔTÉS...

Ils financent les 40 ans du Parc :



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



www.mercantour-parcnational.fr